



Au sommaire de ce numéro

- [Rivages de France](#)
- [Conservatoire du littoral](#)
- [Politiques publiques](#)
- [International](#)
- [Appel à projets / appel à candidatures](#)
- [Gestion des sites](#)

- [Du côté des sites](#)
- [Colloque](#)
- [Publication](#)
- [Site Internet](#)
- [Emplois / Stages / Bénévolat](#)

Affaire Erika : suites...

La cour de cassation annoncera finalement le 25 septembre 2012 si elle suit l'avis de l'avocat général, qui recommande une annulation de l'intégralité de la procédure du naufrage de l'Erika. Ce dernier a remis en cause l'indemnisation du préjudice écologique, même s'il n'émet aucun doute sur la réalité du préjudice. Mais selon lui, son indemnisation n'est pas prévue par les conventions internationales. Les avocats des parties civiles se sont employés à démonter son argumentaire, lors d'une audience qui a duré quatre heures.

Rivages de France

Assemblée générale

Rivages de France a tenu son assemblée générale annuelle le 13 juin 2012. Elle fut l'occasion de rappeler que de nombreux changements ont eu lieu ces derniers mois : de nouvelles présidence et direction, ainsi qu'une modification du siège qui se situe désormais au 4 place Denfert-Rochereau à Paris. 2012 est donc une année de transition.

Présidée par Christine Sandel, élue du Conseil régional PACA déléguée à la protection du littoral et du milieu marin, l'assemblée générale a voté un bilan d'activité 2011 très satisfaisant. Les comptes également validés sont le reflet d'une trésorerie fragile, qui se trouve néanmoins dans une situation saine. Plus de 200 membres contribuent à hauteur de 25% au budget de l'association. Il s'agit aussi bien de personnes physiques telles que les gardes du littoral, que de personnes morales, comme des collectivités, des associations et des gestionnaires de sites naturels littoraux. D'autres partenaires soutiennent également Rivages de France : le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie qui est le financeur principal de l'association, le Conservatoire du littoral et Véolia Environnement.

[Retour au sommaire](#)

Conservatoire du littoral

Visiolittoral : le nouvel outil participatif pour la préservation de la biodiversité littorale

Visiolittoral est un portail en ligne animé par le Conservatoire du littoral, ouvert à l'ensemble de son monde professionnel : salariés, gestionnaires, gardes du littoral, naturalistes associés et prestataires. Ce site de saisie et de restitution de données naturalistes permet de mutualiser et d'échanger les informations sur la biodiversité des sites littoraux et lacustres du Conservatoire, en métropole et en partie en Outre-mer. Actuellement, seules les données sur la faune peuvent être enregistrées.

Visiolittoral.fr, développé par la SARL Biolovision, fait partie du réseau visionature coordonné par la LPO France et ses délégations.

En créant un compte sur le portail et en signalant les espèces observées, vous contribuerez à son enrichissement.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter les administrateurs du site par [mail](#).

[Retour au sommaire](#)

Politiques publiques

Qui est en charge du littoral au ministère de l'écologie ?

Frédéric Cuvillier, ministre délégué aux transports et à l'économie maritime, traite du développement durable et des affaires relatives à la mer, par délégation de la ministre de l'écologie. Il suit les politiques relatives au littoral, au domaine public maritime et à la protection des milieux marins.

[Télécharger](#) le décret

L'Etat confirme que les apports en azote et en phosphore d'origine agricole sont responsables des marées vertes

Les ministères de l'écologie et de l'agriculture ont travaillé ensemble sur un bilan des connaissances scientifiques sur la prolifération des algues vertes. Le rapport, rendu fin mai, indique que ni les facteurs physiques (luminosité, température) ni les facteurs écologiques ne permettent d'expliquer ce phénomène sur le littoral breton. Mais « les apports au milieu marin d'azote et de phosphore sont impliqués fortement », sachant que la part agricole représente 90% des apports azotés. L'objectif de cette étude était de confirmer les fondements scientifiques du plan de lutte gouvernemental contre les algues vertes en Bretagne, qui étaient remis en cause par des professionnels du secteur agricole. Les conclusions du rapport précisent qu'« une réduction des apports d'azote liés aux activités agricoles et d'élevage, associée secondairement à la protection et à la restauration des zones humides, sera l'objectif le plus adéquat pour parvenir à limiter les proliférations d'ulves ».

[Télécharger](#) le rapport

[Retour au sommaire](#)

International

Des souris volantes pour décimer des serpents...

Comment réduire une population de serpents invasifs, à l'origine de la disparition de plusieurs espèces endémiques, et vivants sur une île du Pacifique ? En parachutant des souris empoisonnées,

bien sûr... Cette opération, qui n'a rien d'une plaisanterie, a été montée par des scientifiques américains sur l'île de Guam, qui compte 150 000 habitants et près de deux millions de serpents bruns arboricoles.

Le reptile aurait été introduit au milieu du XXe siècle et aurait proliféré, trouvant un territoire sans prédateur et disposant de proies à foison. Il a causé la disparition de 10 des 12 espèces indigènes d'oiseaux en mangeant les œufs, les juvéniles et les adultes.

Pour remédier à ce problème, les autorités ont donc décidé d'injecter du paracétamol dans des souris, puis de les lâcher depuis des hélicoptères. Mais le produit, mortel pour les serpents, présente également des risques pour les rongeurs, les chats, les cochons et les oiseaux, d'après une étude de 2002. Outre ce parachutage, tous les avions en partance de Guam sont désormais fouillés par des chiens capables de détecter cette espèce, afin d'éviter toute nouvelle colonisation.

La gestion des espèces invasives en milieu insulaire n'est pas prise à la légère sur le sol américain...

[Retour au sommaire](#)

Appel à projets / appel à candidatures

Journées européennes du patrimoine en Méditerranée

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes et ses partenaires se mobilisent une nouvelle fois pour la 29^e édition des journées européennes du patrimoine, qui se déroulera les 16 et 17 septembre 2012. Ils coordonneront et soutiendront les manifestations sur le thème des trésors cachés des sites lagunaires français de Méditerranée. L'objectif de l'appel à projets est de valoriser l'histoire de ces territoires à travers l'ensemble des caractéristiques culturelles, scientifiques, artistiques et environnementales qui composent ces espaces.

Vous pouvez dès à présent proposer des actions thématiques sur les patrimoines cachés en relation avec les lagunes. Elles seront intégrées au programme interrégional qui sera diffusé par le Pôle-relais. Pour cela, vous devez renvoyer le descriptif de vos animations via un formulaire avant le 30 juin 2012.

Un appui financier du Pôle-relais est envisageable en fonction de la pertinence des manifestations avec le thème de l'appel à projets.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter Sonia Bertrand au 04 67 02 21 28 ou par mail :

pole.lagunes.lr@cenlr.org

[Télécharger](#) l'appel à projets

[Télécharger](#) le formulaire de saisie des animations

Concours de l'arbre de l'année 2013

La seconde édition du concours de l'arbre de l'année vient de débiter, en partenariat avec l'ONF et le magazine Terre sauvage. L'année passée, la commune de Fouesnant, adhérente à Rivières de France et gestionnaire de sites du Conservatoire du littoral, avait remporté le prix du public avec son [arbre girafe](#).

A votre tour, vous pouvez participer à ce concours en remplissant un [formulaire](#) rapide à compléter avant le 31 août 2012. Le jury choisira quel arbre représentera chaque région de métropole et d'Outre-mer. Les internautes seront ensuite invités à désigner leur arbre préféré.

N'hésitez pas à vous inscrire !

Réseau d'acteurs sur l'élevage bovin en zones humides

L'Inra recherche des gestionnaires désireux de participer à une étude sur les atouts et les contraintes de l'élevage bovin en zones humides, notamment dans les marais littoraux atlantiques. Ce travail, en partenariat avec le ministère de l'écologie, vise à mieux connaître les pratiques et les systèmes de production qui allient performances technico-économiques et performances environnementales. Il s'inscrit dans le cadre du plan national d'action en faveur des zones humides.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Sarah Chadeaux, de l'Inra de Saint-Laurent de la Prée, par [mail](#).

[Retour au sommaire](#)

Gestion des sites

Annulation du plan de gestion de la réserve naturelle de l'estuaire de la Seine

Le tribunal administratif de Rouen a annulé l'arrêté préfectoral d'octobre 2009 approuvant le plan de gestion de la réserve naturelle de l'estuaire de la Seine. Un nouveau plan doit être arrêté d'ici le 1er décembre 2012. Le tribunal estime que le préfet de Seine-Maritime a commis plusieurs fautes de procédure dans la validation du plan de gestion, notamment en effectuant seul des modifications qui auraient dû être soumises au comité consultatif de la réserve. Autre erreur détectée : une non-conformité de certaines parties des cahiers des charges à la réglementation du site naturel et à la directive Oiseaux. Le plan de gestion approuvé par le préfet maintenait une pression de chasse sur 75% du territoire de la réserve. Mais le décret de création prévoyait une diminution de cette activité, en accord avec les objectifs de préservation de l'avifaune sur le site. La gestion des niveaux d'eau était également fortement critiquée, puisque le cahier des charges autorisait une exondation trop précoce des zones de nidification. La reproduction des oiseaux protégés aurait alors échoué.

La Maison de l'estuaire, gestionnaire de la réserve, rappelle que le délai imparti pour disposer d'un nouveau plan de gestion est beaucoup trop court et ne pourra être tenu.

[Télécharger](#) la décision du tribunal

[Retour au sommaire](#)

Du côté des sites

Un serpent géant dans l'estuaire de la Loire

Si vous passez par Saint-Brévin-les-Pins cet été, vous trouverez une drôle de bête sur la plage : un serpent d'océan, ou plutôt son squelette de 130 mètres de long ! Cette création s'inscrit dans le cadre de la biennale d'art contemporain Estuaire, qui se déroule dans plusieurs communes depuis Nantes jusqu'à l'estuaire. Huang Yong Ping a ainsi réalisé une des figures majeures de la mythologie chinoise, souhaitant évoquer les notions d'identité et d'hybridité culturelle. Le mouvement des vertèbres rappelle la courbe du pont de St-Nazaire. Quant aux supports sur lesquels il repose, ils évoquent la structure des carrelets, typiques de l'Atlantique.

La faune et la flore marines couvriront peu à peu ce squelette situé sur l'estran.

[Consulter](#) le site de la biennale

[Découvrir](#) le serpent d'océan

Des algues bio en Iroise

Pour la première fois en France, des algues se développant dans le Parc marin d'Iroise vont obtenir la labellisation "bio" d'ici la fin de l'année. L'attribution de ce gage de qualité sera possible dans la mesure où un bon état écologique et chimique de l'eau a été constaté. La chambre syndicale des algues marines, en lien avec le Parc, a soumis un protocole de classement à l'Ifremer avec pour indicateur la patelle.

Afin d'éviter un éventuel afflux des récoltants non bio, il est envisagé de geler le nombre de professionnels ainsi que le tonnage ramassé dans le périmètre du Parc. Les algues sont principalement exploitées par l'industrie alimentaire et dans le secteur de la cosmétique.

Vin sous-marin

Une expérience étonnante a été imaginée dans le bassin d'Arcachon : faire vieillir du vin en mer. Pour la mettre au point, un viticulteur du sud-ouest de la France a confié la réalisation de deux barriques identiques de 56 litres à des tonneliers. Une partie du millésime de 2009 a vu son vieillissement prolongé de six mois à terre dans un chai du château. L'autre fût a été immergé dans un parc à huîtres, au point zéro des marées basses, enchaîné dans une enceinte de béton munie d'un couvercle. Il a probablement subi un phénomène de tangage et de roulis, et s'est retrouvé à l'air libre une trentaine de fois en six mois.

Le vin de ces deux barriques a été mis en bouteille fin janvier 2012. Le récoltant l'a goûté et transmis à un laboratoire vinicole. La cuvée restée à terre s'est avérée décevante. Quant à celle protégée par les eaux de l'Atlantique, « elle était bien mieux que ce qu'elle aurait dû être », d'après le viticulteur, avec « du moelleux et de la complexité ». Les résultats d'analyses montrent que des échanges se sont produits par osmose entre le vin et la mer. Le vin rouge immergé a perdu de l'alcool et son taux de sodium a augmenté. Au final, cette belle surprise a donné des idées au viticulteur, qui souhaite poursuivre ce travail innovant sur d'autres barriques et types d'élevage. Un suivi sur une dizaine d'années est également prévu pour la première cuvée marine.

[Retour au sommaire](#)

Colloque

Grands lacs – 19 et 20 octobre – Annecy

En partenariat avec Asters et le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie, le Conservatoire du littoral prépare un colloque sur les grands lacs métropolitains. Plusieurs thématiques seront évoquées : leur représentation et leurs perceptions, leur environnement, leur fonction sociale et les menaces, ainsi que les actions de protection. Le programme est en cours de finalisation.

Le Conservatoire du littoral dispose d'une délégation Lacs depuis quatre ans, dont la compétence s'étend sur quinze lacs intérieurs métropolitains de plus de 1000 hectares.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Jean-Philippe Deslandes, délégué Lacs au Conservatoire du littoral, par [mail](#).

[Retour au sommaire](#)

Publication

Guide pour la protection des travailleurs exposés aux algues vertes

Destinés aux collectivités et aux entreprises intervenant lors des pollutions aux algues vertes, ce guide comprend un cahier principal présentant les principes de prévention applicables quelle que soit la situation de travail. Des fiches pratiques précisent les mesures de prévention à mettre en œuvre. Un groupe de travail agissant pour la prévention des risques professionnels a réalisé ce document.

[Télécharger](#) le cahier principal

[Télécharger](#) les fiches pratiques

[Retour au sommaire](#)

Site Internet

Un nouveau site pour un jardin breton

Le jardin Georges Delaselle, situé sur l'île de Batz, dispose désormais d'un nouveau site Internet plus fonctionnel. L'association gestionnaire de ce site du Conservatoire du littoral y présente ses activités, ainsi qu'un plan du jardin. Le climat insulaire a permis de conserver en plein air de nombreuses plantes tropicales et plusieurs espèces de palmiers, ainsi que des plantes en voie d'extinction dans leur milieu naturel.

[Découvrir](#) le site Internet

[Retour au sommaire](#)

Emplois / Stages / Bénévolat

Retrouvez les offres sur le site de Rivages de France, dans la rubrique [Emplois et stages](#).

Les dernières offres mises en ligne :

- Référent milieu marin et observatoires au Parc national de Port-Cros ;
- Garde du littoral à la communauté de communes du pays de St Gilles Croix de Vie ;
- Stage en animation jardin – expertise au Domaine du Rayol.

[Retour au sommaire](#)



4 place Denfert-Rochereau – 75014 Paris – 01 44 24 00 81
1 bis rue Pémagnie – 14000 Caen – 02 31 15 30 91

www.rivagesdefrance.org

rivages@rivagesdefrance.org